

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

MILLE, 108, rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Téléphone: ROUBAIX 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone: 19-85
2, rue Fidèle Lehoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LE CHARBON LIQUIDE

L'adoption d'une « Politique du Charbon » conduit à une utilisation intensive de ce combustible

A quelque chose malheur est bon dit un vieux proverbe qui paraît s'appliquer à une conséquence de la crise économique dont les plus optimistes sont bien obligés de reconnaître qu'elle existe. Tandis que sous les feux d'une fallacieuse prospérité on pouvait parler d'un tas de choses sans y penser jamais, la formidable pression des conjonctures qui nous étirent à la gorge oblige aujourd'hui les veaux les plus endurcis à sentir l'impérieuse nécessité de transporter sur le plan des réalités les constructions qu'ils se plaisaient à édifier dans les nuages.

La « Politique charbonnière » est de celles-là. Lorsqu'aux premiers symptômes de malaise que les représentants des ouvriers mineurs ne se laissent pas faute de mettre en relief, M. André Fardeau voulut bien convenir qu'une politique du charbon faisait totalement défaut en France et qu'il était urgent d'en donner une à notre pays, il ne faisait doute pour personne que cette urgence signifiait une approximation dans le temps d'un ordre de grandeur indéterminé. Les énergies n'étaient-elles pas bercées alors par la musique de l'Hymne à la Prospérité ?

Mais l'orchestre s'est tu et il faut bien en arriver à faire de la Politique du Charbon autre chose que la manifestation d'un verbalisme de tribune.

Nous y voilà donc enfin. Et la nouvelle nous en parvient sous la forme d'un petit entrefilet de quatre lignes qui nous apprend que la Commission parlementaire des Mines a proposé l'adoption d'une résolution « invitant le Gouvernement à inscrire dans le programme de son tillage national la création immédiate d'une usine capable de fabriquer, par hydrogénation de la houille, 100.000 tonnes d'essence par an ».

Or, cette proposition de la Commission des Mines n'est pas autre chose que l'exécution d'un plan préconçu, une solution positive au problème charbonnier.

En quoi ce résumé en effet ce problème, si bien en la recherche des moyens propres à assurer la consommation, c'est-à-dire la vente, des combustibles que nos houillères sont capables d'extraire. Toute la « Politique du Charbon » vient dans cette recherche : le résultat atteint, c'est-à-dire fini des difficultés avec lesquelles sont aux prises nos charbonnages et des conséquences qu'elles entraînent, en particulier le chômage. Et cette politique n'a dans l'état actuel des marchés mondiaux, que deux champs d'action : la protection douanière et l'utilisation du charbon.

On ne peut pas tout demander à la protection : ses effets sont limités et par les mesures de rétorsion de l'étranger et par les considérations sociales de l'intérieur. On peut même affirmer qu'elle n'est pas un remède puisqu'elle contribue à l'élévation des prix et la logique veut que l'effort porte surtout sur une utilisation intensive des charbons.

Dans ce domaine, qu'on donc fait jusqu'ici les Pouvoirs Publics ?

E. VERMEERCH

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

UNE GRANDE ÉPREUVE CYCLISTE LE GRAND PRIX DE L'ESCAUT SERA DISPUTÉ AUJOURD'HUI

Le départ de cette course organisée avec le concours de notre journal, sera donné à Valenciennes

Une épreuve qui a réuni une véritable sélection de routiers nordistes, le Grand Prix de l'Escaut, organisé par l'Avenir Cycliste Valenciennais, avec le concours de notre journal, se déroulera, aujourd'hui, dimanche, dans le sud de notre département du Nord.

Sans vouloir préjuger de ce que sera cette compétition, on peut cependant affirmer que ce sera une course particulièrement étonnante, car elle aura lieu sur une distance qui se prête admirablement pour livrer, sur des routes en excellent état, une bataille sans merci, et, en outre, elle a réuni des engagés de grande valeur, une véritable sélection de tout ce que le Nord de la France et la Belgique comportent de fines pédales.

Cette magnifique épreuve à laquelle notre journal, qui a toujours prêté son appui le plus complet à toutes les initiatives, a accordé son entier concours, se disputera donc aujourd'hui sur une distance de 150 kilomètres et sur un parcours qui, partant de la vieille et charmante capitale du Hainaut, traversera les importantes cités de Cambrai, Le Cateau,



Charles VAAST, Champion de France de cross cyclo-pédestre qui participera à la course

Landrecies, Avesnes, Maubeuge, Bayat et viendra finalement aboutir à Valenciennes, sur la piste du Stade Nungesser.

Dans toutes ces cités, où les amateurs de sport sont excessivement nombreux, une foule dense se pressera certainement sur l'itinéraire emprunté par la course, pour applaudir les exploits des leaders, et encourager du geste et de la voix les autres concurrents.

(LIRE LA SUITE EN RUBRIQUE « SPORTS »)

MACABRE DÉCOUVERTE A WALLERS

LE CADAVRE D'UNE VIEILLE FEMME, UNE AMANDINOISE, CROIT-ON, QUI A SUBI UNE MORT AFFREUSE, A ÉTÉ TROUVÉ DANS UN FOSSÉ PAR UN OUVRIER



La foule suivant avec curiosité les premières constatations des policiers que l'on voit examinant le corps putréfié broussé dans le fossé.

Un ouvrier de Wallers, M. Emile Merly, demeurant au N° 10, rue de la Guinguette, était hier matin occupé de l'herbe pour ses lapins aux environs de la commune, au lieu dit Le Vivier.

A une cinquantaine de mètres d'un bosquet, au moment où il allait franchir un fossé, il fut intrigué par l'odeur nauséabonde qui se dégagait, à cet endroit.

Avant de s'approcher, il vit à sa grande stupéfaction un cadavre allongé dans le fossé.

M. Merly s'empêcha d'aller avertir le maire M. Trilliers, qu'il se rendit, sur les lieux accompagné des gardes Moreau, Lèves et Galvin.

Le cadavre qui se trouvait dans un état de décomposition avancé était celui d'une femme, déjà âgée et en jupon par ses cheveux gris. La mort était couchée sur le ventre, elle était simplement vêtue d'un chapeau noir, pull-over bleu et noir, tablier noir.

La gendarmérie d'Hérin fut prévenue de cette macabre découverte et en attendant l'ouverture de l'enquête, toutes choses furent laissées en état.

La nouvelle de cette mort mystérieuse d'une femme inconnue provoqua une vive sensation dans Wallers.

La foule des curieux s'achemina bientôt vers Le Vivier, commentant cette fin tragique.

On l'avait depuis longtemps signalé

de disparition dans le pays et c'était en vain que l'on cherchait à l'identifier la victime.

S'agissait-il d'un accident ou d'un crime ? Les deux hypothèses étaient plausibles.

Il fallut attendre les constatations pour le prononcer.

Bientôt arriva le chef de brigade Villaruosa, d'Hérin et le gendarme Dubois, unités du poste de Wallers.

En dégageant les corps on découvrit que la pauvre vieille avait encore dans son tablier des morceaux de bois qu'elle avait ramassés dans le bosquet.

M. le docteur Chaillet, ayant examiné le cadavre, crut pouvoir conclure à une mort naturelle.

On pouvait supposer que la victime venue chercher du bois mort dans le bosquet, était, en franchissant le fossé, malencontreusement tombée, se foulant la cheville, et que ne pouvant se relever, elle subit, sa figure à demi plongée dans la vase, une mort affreuse.

Est-ce une Amandinoise ?

Le chef Villaruosa, poursuivant son enquête, recueillit d'une habitante du quartier de Wallers, voisine du Vivier, une indication précieuse pour l'identité de la morte.

On avait vu, six ou sept semaines plus tôt, une bonne vieille qui répondait au nom de la victime. Elle paraissait égarée, on l'avait interrogée et elle avait répondu vaguement qu'elle venait de Saint-Amand.

On téléphona aussitôt à la mairie de Saint-Amand où l'on apprit que le signalement de la morte correspondait à celui de Mme Vve Blaron, née Elodie Davaine, âgée de 79 ans, demeurant au Moulin-des-Loups. Mme Vve Blaron qui n'est pas mariée, est une femme très âgée, de caractère très équilibré, elle n'a jamais eu de problèmes mentaux, elle a été mariée pendant deux mois, puis le domicile de son fils. On n'avait pu retrouver sa trace.

La famille de Mme Blaron a été prévenue dans la soirée ; on l'attend pour l'identité, on s'attend qu'il s'agit de Mme Vve Blaron.

Le cadavre a été déposé à la morgue de Wallers.

LES ENTRETIENS DE VENISE

Le chancelier Hitler est rentré, par avion, à Munich

Le chancelier Hitler est parti hier matin, à 8 h. 10. Il a quitté son hôtel à 7 h. 15 et s'est arrêté à Saint-Marco, qu'il a visité pendant vingt minutes. Saint-Marco, celle de Colonna, le grand canal, la Biennale sont les seules parties de Venise qu'il aura eu le temps de voir.

Sur le champ d'aviation, M. Mussolini, en veston et casquette blanche, l'attend. La compagnie, composée de fantassins, de marins, d'artilleurs et de miliciens, qui était à son arrivée, est à pour son départ.

Le Duce et le Führer se saluent à la romaine, puis se serrent la main. On joue les hymnes nationaux. Le Führer, qui son veston noir, mais le plus sa zabardine, monte dans le premier avion avec M. von Neurath. Le reste de la délégation monte dans le second avion. Un troisième trimoteur se remplit. Ce sont les policiers allemands qui s'en vont.

AU CONSEIL DE CABINET LE MORATOIRE ALLEMAND ET SES CONSÉQUENCES Y ONT ÉTÉ ENVISAGÉS

Commenté hier matin à 9 h. 30 la délibération du Conseil de cabinet s'est terminée vers 11 h. 45.

M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, Germain-Martin, ministre des Finances et Lamoureux, ministre du Commerce, ont longuement envisagé avec les autres membres du gouvernement, les différentes mesures qui pourraient être prises pour sauvegarder les intérêts des exportateurs français en Allemagne et pour assurer, malgré le moratoire du Reich, le service de la part française des emprunts allemands.

Les services techniques du ministère des finances, du commerce et des affaires étrangères continueront, ces jours-ci, à étudier les modalités de la décision définitive du gouvernement de dévaliser la part française des emprunts allemands.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Voici le texte du communiqué officiel qui a été remis aux représentants de la Presse, à l'issue du Conseil de cabinet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en Conseil de cabinet, samedi matin, à 9 h. 30, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, président du Conseil.

M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé de la situation extérieure.

La carence allemande

MM. Germain-Martin, ministre des Finances, et Lamoureux, ministre du Commerce, ont fait l'exposé des mesures à prendre en faveur des industriels et commerçants, ainsi que des porteurs d'emprunts Dawes et Young, dont les intérêts sont menacés par la résolution allemande de cesser les règlements de set-dettes et devises.

Le quatre-centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada

Le gouvernement a décidé, pour rendre à l'histoire qui lui a été faite le gouvernement canadien, de participer aux fêtes du quatre-centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada, MM. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Travaux publics, et Charley, recteur de l'Université de Paris, ont été désignés pour représenter la France aux manifestations projetées qui auront lieu au Québec.

Par ailleurs, le ministre de l'Éducation nationale, dont le nom échoit le souvenir du grand marin français qui a pris part à la défense du Canada et auquel le village de Montréal a élevé une statue, sera au Canada, à l'occasion de ces fêtes.

Les avantages en faveur des grands mutilés

Le ministre des Finances a fait connaître qu'il poursuit depuis un certain temps la recherche d'avantages spéciaux en faveur des grands mutilés bénéficiaires d'allocations spéciales pour ce qui a trait à l'interdiction du cumul des allocations aux familles nombreuses, et l'oubli de titres d'anciens combattants et de fonctionnaires.

La conférence économique coloniale

M. Pierre Laval, ministre des Colonies, a informé le Conseil de l'état des travaux préparatoires de la conférence économique coloniale. Des mesures ont été arrêtées pour que ce travail se poursuive en liaison entre les ministères concernés, ce qui concerne les intérêts de tous les territoires français, et particulièrement ceux de l'Afrique du Nord, soient également sauvegardés.

LE COMTE DE SÉGUR condamné à un an de prison sans sursis

Le comte de Ségur, inculpé d'homicide par imprudence et de délit de fuite, a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Fontenay.

À l'audience, le Président rappelle les faits motivant les deux inculpations : « Vous ne saviez pas que votre victime Marie Brisport, était morte. Vous avez lâchement pris la fuite par des chemins détournés, à peine carrossables. Ce délit, Monsieur, est lamentable. Vous appartenez à une famille qui a eu une réputation de bravoure. Ce jour-là, vous ne vous êtes pas montré digne du grand nom que vous portez ».

À ces dures paroles, le comte répond, avec des sanglots dans la gorge : « C'est vrai, je suis indigne. J'étais fou, jamais je n'oublierai ».

Le Président. — C'est bien, je n'attendais pas d'autres paroles de vous. Au milieu des murmures de l'assistance, sans doute émue par ces mots, Guillaume de Ségur va s'asseoir. Il garde, dans sa tête baissée, cachant de ses mains, ses yeux embués de larmes.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Une belle performance de l'aviateur Coupet

L'aviateur Lucien Coupet, chef pilote de la maison Farman, qui avait quitté Toussus-le-Noble samedi matin, à 9 h. 5, accompagné de son mécanicien Lebourg, en vue de tenter le record du monde d'altitude avec 5.000 kilos de charge utile, a pleinement réussi dans sa tentative.

Lucien Coupet a atterri, en effet, à Toussus-le-Noble, à 10 h. 52, ayant atterri, après première lecture sur son barographe, l'altitude de 7.200 mètres. L'ancien record appartenait à l'aviateur



L'aviateur COUPET

Lucien Bossoutrot, qui l'avait réalisé au Bourget, en 1927, avec 3.586 mètres.

Ce record, toutefois, semblait battu depuis le 18 juin, par l'équipage italien André Tivergnat et Mario Guirrapa, qui, au-dessus de l'aérodrome romain de Montecello, ont atteint l'altitude de 6.400 mètres.

Ce nouveau record a été établi avec le nouveau monoplane quadrimoteur destiné à l'aéronautique militaire française de nuit.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

AUX ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

CINQ ANS DE RÉCLUSION ET CINQ ANNÉES D'INTERDICTION DE SÉJOUR A ADRIENNE LE MÉTAYER QUI INCENDIA UNE FERME A BERLENCOURT

Un autre incendiaire, Ch. Stevens, de St-Laurent-Blangy a été condamné par contumace A MORT



Adrienne LE MÉTAYER, Incendiaire, devant ses juges.

Le procès de deux incendiaires, — une femme et un homme, — figurait hier, au rôle de la présente session des Assises du Pas-de-Calais, dont les audiences se poursuivent depuis lundi dernier, sans relâche, au palais de justice de Saint-Omer.

L'un d'eux, Charles Stevens, qui fit défaut lors de la session de mars dernier, s'est vu hier, condamner par contumace. Dans la seconde affaire, une peine de cinq ans de réclusion et de cinq ans d'interdiction de séjour a été infligée à Adrienne Le Métayer.

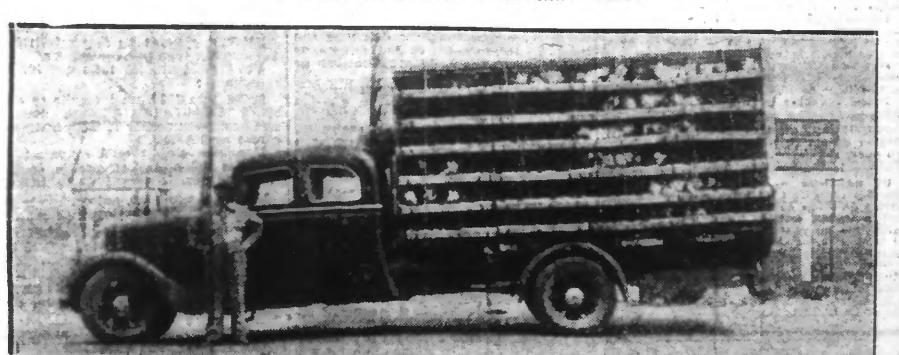
L'incendie nocturne de la ferme de la Buisnière à Berleucourt

Dans la nuit du 10 au 11 février dernier, un incendie se déclara à la ferme de la Buisnière, commune de Berleucourt. Les gendarmes d'Avesnes-les-Bains se rendirent sur les lieux et constatèrent que tous les bâtiments servant à l'exploitation agricole étaient la proie des flammes.

Toutes les récoltes qui étaient engrangées furent détruites et un grand nombre d'animaux périrent. Malgré les secours, on dut se borner à préserver la maison d'habitation.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Un trafic peu ordinaire dans notre région



Des quantités énormes de volailles venant de Hollande passent régulièrement, par la douane de GHYVELDE puis par DUNKERQUE, pour gagner ensuite la région de VICHY.

Ces volailles voyagent en camions automobiles spécialement aménagés pour cet usage. Au nombre de 3.000 par voiture, ces bêtes sont logées par groupes de dix dans des cages grillagées, à l'intérieur desquelles se trouvent des perchets pour la nuit.

À l'extérieur des caissons et tout le long du camion, sont fixés des récipients contenant la nourriture. Sous la voiture des sacs de paille de réserve sont placés pour le ralliement en route.

Le Meeting d'Aviation d'aujourd'hui à Ronchin

LES PILOTES QUI Y PARTICIPERONT SONT ARRIVÉS HIER



Les aviateurs au terrain de RONCHIN EN HAUT, à gauche (de gauche à droite) : MM. GUEZ, Commissaire général du Meeting ; FINAT, Organisateur et KRONFELD, à bord de son planeur. A droite : M. COUHE, Inspecteur général de l'Aviation de Tourisme, photographié à son arrivée. — EN BAS : Une foule vue d'ensemble du terrain de RONCHIN pendant les arrivées.

C'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu, sur le terrain d'aviation de Lille-Fresnoy, le meeting d'aviation mis sur pied par l'Aéro-Club de Lille et l'Association aéronautique du nord de la France.

Les nombreux pilotes qui prendront part à cette manifestation sont arrivés hier, au cours de la journée, ce qui a donné, à l'avance, un air de fête au terrain, autour duquel une foule nombreuse viendra certainement se masser dans quelques heures.

Kronfeld, l'as autrichien du vol à voile, est arrivé par voie terrestre et son appareil a été aussitôt remonté. Dans la soirée, il a d'ailleurs procédé à quelques essais afin de s'assurer que tout était bien en place.

Messard, Quatremaire, Détréyat, Fresnoy sont venus à Lille par la voie des airs, ainsi que Vassard et Détréyat, deux pilotes civils et militaires.

M. Couhe, inspecteur général de l'aviation de tourisme, est également venu passer quelques instants parmi les organisateurs et participants au meeting d'aujourd'hui. Puis il a quitté le terrain de Ronchin pour revenir quelques heures après, car il doit présider cette manifestation.

En somme, tout fait prévoir que le succès du meeting sera complet.